

SEUL

Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque

Sur l'intervention du 8 avril de Sarkozy sur les lycées.

**Non aux partenariats lycées/entreprises privées !
Fonds publics à école publique !**

**Non à la multiplication des stages !
A travail égal : Droits et salaires égaux !**

Lors d'un déplacement le 8 avril 2009 au lycée Samuel de Champlain à Chennevières sur Marne (Val de Marne), Sarkozy a déclaré vouloir « *un rapprochement entre les entreprises et les lycées* ». Accompagné de Darcos et de Descoings, chargé de mission sur la réforme du lycée, il a estimé que « *l'établissement d'une relation entre le milieu scolaire et le milieu professionnel serait progrès considérable et permettrait aux jeunes de connaître l'entreprise avant d'entrer dans le monde du travail* ». Ainsi, « *pour que le lycée s'en occupe, il faut accepter de rapprocher les entreprises du lycée pour qu'elles puissent nous aider à ouvrir nos lycéens sur la vie professionnelle future. Il n'y a pas d'autres choix* ». Ce projet intéresse le patronat à deux points de vue. D'une part, il lui permet de mettre un pied dans les lycées et d'autre part, il lui offre une main-d'œuvre stagiaire gratuite et corvéable à merci. Le Medef ne peut qu'applaudir...

Des entreprises privées aux aguets pour investir les lycées.

Depuis 2007, avec la LRU, les entreprises privées peuvent investir directement dans les universités et obtenir des salles de cours, un droit de regard sur la sélection des étudiants, sur le contenu des enseignements ou encore imposer ses enseignants-associés. Un mouvement identique se profile pour l'enseignement secondaire, lui aussi victime du désengagement financier de l'État, de l'inégalité des financements régionaux et du cadeau empoisonné de l'autonomie budgétaire accordée par la loi organique sur les lois de finances. Comme pour les universités, les lycées se trouvent en situation de pénurie budgétaire et dès lors, l'ouverture aux capitaux privés va apparaître comme une bouée de sauvetage pour certains chefs d'établissements. Cependant, ne nous voilons pas la face. Le patronat n'est pas philanthrope et n'investit pas par charité. De multiples partenariats entreprises/lycées sont envisageables : De la publicité sur les murs de l'établissement comme cela existe déjà aux États-Unis avec les écoles sponsorisées, en passant par l'achat de manuels scolaires ou de matériel contenant des publicités ou des exercices « orientés », comme additionner des hamburgers.

La proposition de Sarkozy vise à officialiser des pratiques qui existent depuis quelques années en France. Ainsi, en mai 2004, lors du Congrès du principal syndicat des chefs d'établissements, le SNPDEN¹, on pouvait apercevoir une publicité pour Coca-Cola ou encore un stand de la société Scapuce vantant un concept de carte à puce destiné à contrôler l'accès des établissements scolaires, la présence des élèves en classe ou leur passage à la cantine. Coca-Cola contourne ainsi les interdictions en finançant des programmes « pédagogiques », en jouant sur les propositions de stages ou en versant une partie de la taxe professionnelle. Ainsi, 800 professeurs d'EPS ont participé en 2004 à l'opération « *Garde ton corps à l'esprit* » sponsorisée par Coca-Cola, pour inciter les jeunes à l'exercice physique en leur offrant des podomètres où ils mesurent les calories perdues... Comme le souligne le secrétaire général de l'époque, Philippe Guittet, « *nous n'avons jamais eu autant d'entreprises ayant fait le déplacement ou ayant financé des publicités dans le journal de notre syndicat* ». Le patronat attend en effet impatientement l'ouverture de ce nouveau marché juteux que représente l'enseignement secondaire...

Ce « *rapprochement* », si l'on en croît Sarkozy, ne vise pas à « *merchandiser* » le lycée, mais « *à faire connaître l'entreprise avant d'être dans le monde professionnel* ». En effet, le projet de la bourgeoisie n'est pas seulement d'ouvrir les lycées aux financements privés mais aussi de fournir au patronat une main d'œuvre gratuite.

¹ <http://ecolesdifferentes.free.fr/cocapuces.html>

Faire des lycées un vivier inépuisable de main d'œuvre gratuite pour le patronat.

Partant du charitable constat qu'il est plus difficile pour les lycéens issus de familles modestes de trouver un stage, Sarkozy propose la mise en place de partenariats entre les lycées et les entreprises, sur le modèle de ce qui s'impose peu à peu en troisième année de licence à l'université : La généralisation des stages obligatoires non rémunérés pour tous. Généralisation ? Il s'agit de « *permettre* » à l'ensemble des jeunes de découvrir le monde merveilleux de l'entreprise. Obligatoires ? Pas un mot là-dessus, mais pour les universités, il est nécessaire de faire un stage pour valider son année : Pas de stage, pas de diplôme. Non rémunérés ? Comme la « *Loi sur l'égalité des chances* » l'énonce, ne sont rémunérés que les stages dont la durée est supérieure à trois mois. Que gagneront les lycéens ? Rien. D'autant plus que les lycéens connaissent déjà bien le monde du travail : Selon un sondage CSA de novembre 2006², sur 479 lycéens interrogés, 28% ont déjà exercé une activité salariée, 18% ont déjà ou exercent une activité salariée durant la période scolaire, 6% exerçaient une activité salariée durant l'enquête, en sachant que pour la moitié des lycéens déclarant travailler, cette activité est non-déclarée. 20% des lycéens déclarant travailler le font pour vivre.

L'objectif du gouvernement est simple :

Additionner les stages obligatoires tout au long de la scolarité : stage de découverte de l'entreprise au collège, stage aux lycées, stage en troisième année de licence, sans compter la multiplication des formations professionnelles, notamment à l'université.

Achever la casse du contenu national des diplômes. Les stages et l'expérience professionnelle individuelle remplacent désormais les droits collectifs garantis par les conventions collective et le droit du travail. Désormais, nous n'auront plus de diplômes mais des compétences et des expériences : A chacun de se vendre au mieux, selon la règle du chacun pour soi. Et connaissant la situation du marché, trouver du travail va vite devenir une mission impossible...

Casser les coûts de production en offrant au patronat une main-d'œuvre gratuite, malléable et corvéable à merci.

Constituer une vaste armée de réserve : la multiplication des stages permet au patronat de remplacer des postes à temps complet ou partiel dont le coût est infiniment plus élevé. Avec les stagiaires, plus de problème, pas de salaire, pas de droit du travail à respecter, si ce n'est une charte peu contraignante.

Un seul gagnant : le patronat qui bénéficie de l'ouverture d'un nouveau marché et de l'apport d'une main d'œuvre formée lui permettant de diminuer ses coûts de production. Nous devons tous ensemble, lycéens, étudiants, enseignants, personnels de l'éducation refuser la privatisation de l'enseignement et la précarisation de la jeunesse et des travailleurs.

Pour un enseignement public, laïc et gratuit pour tous :

Réengagement immédiat et sans conditions de l'Etat dans les lycées et dans les facs à hauteur des besoins !

Non aux financements privés ! Les entreprises privées dehors !

Abrogation de la LRU et de la LOLF !

Pour un vrai diplôme, un vrai salaire, un vrai travail :

Non à la multiplication des stages ! A travail égal, droits et salaires égaux !

<http://fseul.free.fr>

² http://www.unl-fr.org/documents/analyse_sondage_CSA-UNL.pdf